

Procès-Verbal

Séance ordinaire du conseil d'établissement du mardi 13 mai 2025

18h30 à l'Académie de Roberval

Secrétaire de séance : M. Berthézène

Présents :

- Aimene Kebieche, président, membre parent
- Frédéric Berthézène, membre parent
- Assia Meloua-Benzaba, membre parent
- Naima Bentayeb, membre parent
- Samira El Ouargi, membre parent
- Achille Dadly Borvil, membre parent
- Bruno Laberge, directeur
- Marie-Claude Bachand, directrice-adjointe
- Souhila Kherbacht, éducatrice spécialisée
- Elliot Angelilo, représentant du conseil des élèves

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté à 18h30 et la séance est ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour, Mme Bentayeb propose et M. Berthézène seconde.

3. Parole au public

Aucun public

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre d'avril 2025

Adoption du procès-verbal de la rencontre d'avril 2025, M. Berthézène propose et Mme Meloua-Benzaba seconde.

5. Mot de la présidence

5.1. Information et correspondance

Une seule correspondance. Celle-ci concerne la séance ordinaire sous forme d'invitation du Centre de services pour le conseil administration du 14 mai 2025.

6. Mot de la direction

6.1. Présentation budgétaire no. 2 (2024-2025)

M. Laberge explique les balises des mesures ministérielles et souligne le bon fonctionnement général de l'école. Aucun enjeu de déficit à l'école. Plusieurs activités ont eu lieu et se poursuivront pour l'année à venir. M. Laberge détaille plusieurs lignes du budget.

6.2. COSP - Planification des activités

M. Laberge présente le document et le commente. Contenu en orientation scolaire et professionnel (COSP). Contenus ministériels. Ce n'est pas un cours ou une matière mais ces thèmes doivent être abordés à l'intérieur des cours. Ces activités se déroulent depuis janvier et se poursuivent continuellement.

Adoption de la planification du COSP, Mme El Ouargi propose et Mme Bourvil seconde.

6.3. Évaluation du plan de lutte à la violence et l'intimidation, adoption.

Mme Bachand projette les résultats des évaluations. Plusieurs d'entre eux sont mis en avant. Ce dossier demeure une priorité.

Document déposé : Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'Académie De Roberval.

Considérant les articles 75.1, 75.2 et 75.3 de la Loi sur l'Instruction publique (L.R.Q. c. I-13.3) prévoyant que chaque école du Québec doit se doter d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence;

Considérant l'article 83.1 de la Loi sur l'Instruction publique (L.R.Q. c. I-13.3) prévoyant que le conseil d'Établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'École au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.

Considérant que l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence spécifique à notre école a été élaboré avec la participation des membres du personnel.

PROPOSÉ PAR : Mme Bentayeb.

APPUYÉ PAR : M. Berthézène.

ET IL EST RÉSOLU d'adopter l'évaluation de plan de lutte proposé par la direction de l'école.

6.4. Règles de conduite de l'école, approbation.

Mme Bachand projette le code de vie de l'Académie De Roberval et reprend les 3 valeurs de l'école.

La direction de l'école attend les directives du CSSDM quant à l'usage des téléphones cellulaires et autres outils électronique afin de mettre à jour le code de vie. Les élèves et leurs familles seront informés.

La version présentée est quasi finale. Le point sur les cellulaires demeure en suspens. Il sera validé lors du prochain CÉ du 2 juin 2025.

Approbation des règles de conduite de l'école, Mme El Ouargi propose et Mme Borvil seconde.

6.5. Contributions financières exigées aux parents, approbation

M. Laberge présente le document des frais à venir exigés aux parents. Aucune remarque particulière. C'est dans la continuité.

Approbation des contributions financières exigées aux parents, Mme Bentayeb propose et Mme Meloua-Benzaba seconde.

6.6. Fournitures scolaires pour 2025-2026, approbation

M. Laberge présente le tableau des fournitures scolaires pour 2025-2026. La liste est de plus en plus précise d'année en année. Il est demandé d'ajouter une mention concernant le « recyclage » ou le réemploi du matériel toujours fonctionnel.

Approbation des listes de fournitures scolaires et du matériel didactique pour lequel une contribution financière des parents est exigée - Année scolaire 2025-26, Mme Bentayeb propose et Mme El Ouargi seconde.

CONSIDÉRANT les dispositions légales applicables qui encadrent les contributions financières pouvant être exigées des parents en vertu de la Loi sur l'instruction publique et du Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit approuver les contributions financières proposées par la direction de l'école dans la mesure prévue à la Loi;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit aussi approuver la liste, proposée par la direction de l'école, du matériel d'usage personnel des élèves (fournitures scolaires);

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit informer le centre de services scolaire des contributions financières ainsi approuvées;

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire doit veiller à ce que ses écoles et ses centres de formation professionnelle respectent les conditions applicables aux contributions financières exigées et s'abstiennent, en toute circonstance, d'exiger le paiement de frais contraires à la Loi;

Il est donc RÉSOLU :

- 1) D'APPROUVER, pour l'année scolaire 2025-26, les listes de fournitures scolaires et de matériel didactique pour lesquels une contribution financière des parents sera exigée telles que présentées par la direction d'établissement;
- 2) De MANDATER la direction de l'école afin de transmettre ces documents au Bureau du secrétariat général.

7. Mot des représentants du conseil des élèves

M. Angelilo fait un retour sur la semaine multiculturelle avec un post mortem des activités à succès, olympiades etc.

8. Mot du représentant au comité de parents

Mme Meloua-Benzaba fait état de la rencontre du 29 avril 2025. Les thèmes abordés ont été les suivants : réponses aux questions par la DG, discussion sur les postes ouverts au C.A. et implication des parents, plan de lutte sur la violence et l'intimidation, code d'éthique pour les CÉ (PL94) et points usuels.

Prochaine rencontre le 27 mai 2025.

9. Mot du représentant de l'OPP

Aucun représentant. Aucun point abordé.

10. Divers

Aucun point abordé.

11. Date de la prochaine réunion : lundi 2 juin 2025 à 18h00.

12. Levée de l'assemblée

La clôture de la séance a lieu à 20h35.



Aimene Kebieche



